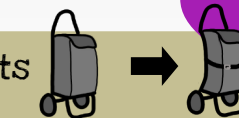


**Le meilleur déchet : c'est celui qu'on ne produit pas !**

**Le caddie presque zéro déchets**



En privilégiant les produits moins emballés et les gros contenants pour les produits à longue conservation (par exemple pour le liquide vaisselle, ou les pâtes), on réduit notre production de déchets tout en réalisant des économies ! Même s'ils sont souvent en papier, le recyclage des sacs de fruits et légumes consomme de l'énergie et des ressources naturelles : **il est possible de les réutiliser plusieurs fois**. Les sacs en tissus ou en plastique plus épais peuvent être une bonne alternative

**La liste de courses** : en préparant une liste des repas de la semaine, avec les ingrédients requis (en faisant l'inventaire de ce qu'il y a déjà dans le placard), on limite le gaspillage alimentaire.

**Le gaspillage alimentaire coûte en moyenne 150€ par personne par an !**

**STOP PUB** NON A LA PUBLICITE  
**OUI** AUX JOURNAUX DES COLLECTIVITES

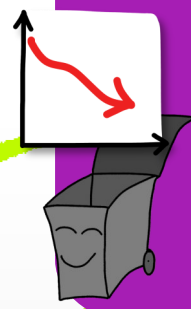
Coller un Stop-pub sur votre boîte aux lettres économise jusqu'à 40 kg de papier par an ! Venez en récupérer un dans votre mairie gratuitement.

Réparer, réutiliser et réemployer les objets nécessite moins de matières premières et d'énergie que le recyclage !



**Les ordures ménagères en baisse !**

Entre 2010 et 2022, on observe une diminution de 22% des ordures ménagères résiduelles incinérées. Cette tendance se poursuit en 2023, avec une baisse des ordures ménagères de 2% par rapport à 2022. En particulier, les ordures incinérées ont diminué de 5% depuis l'évolution des consignes de tri, tandis que la collecte des emballages a augmenté de 7% ! Le Sictom BBI vous félicite et vous remercie pour votre engagement !



**Les gobelets réutilisables**

Pour vos événements et manifestations, utiliser des gobelets réutilisables permet d'éviter une grande quantité de déchets, tout en réduisant les dépenses. Le Sictom BBI en prête gratuitement, et peut vous accompagner pour l'organisation d'événements plus vertueux.



La plateforme de compostage sera fermée du **jeudi 21 décembre 2023 au lundi 1<sup>er</sup> janvier 2024 inclus**.

**Déchèterie de Brou**  
Route de Frazé / 02 37 96 06 03

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jendredi	Vendredi	Samedi
<b>Horaires d'hiver Du 02/11 au 29/02</b>	9h00/11h45 13h30/17h15	9h00/11h45	13h30/17h15	Fermé	9h00/11h45 13h30/17h15	9h00/11h45 13h30/17h15
<b>Horaires d'été Du 01/03 au 02/11</b>	9h00/11h45 14h00/18h15	9h00/11h45	9h00/11h45 14h00/18h15	Fermé	9h00/11h45 14h00/18h15	9h00/11h45 14h00/18h15

**Déchèterie de Bonneval**  
ZI rue de Villancien / 02 37 47 46 15

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jendredi	Vendredi	Samedi
<b>Horaires d'hiver Du 02/11 au 29/02</b>	9h00/11h45 13h30/17h15	9h00/11h45	13h30/17h15	Fermé	9h00/11h45 13h30/17h15	9h00/11h45 13h30/17h15
<b>Horaires d'été Du 01/03 au 02/11</b>	9h00/11h45 14h00/18h15	9h00/11h45	9h00/11h45 14h00/18h15	Fermé	9h00/11h45 14h00/18h15	9h00/11h45 14h00/18h15

**Déchèterie d'Illiers-Combray**  
ZI Rue des Tilleuls / 02 37 24 13 32

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jendredi	Vendredi	Samedi
<b>Horaires d'hiver Du 02/11 au 29/02</b>	9h00/11h45 13h30/17h15	Fermé	13h30/17h15	9h00/11h45	9h00/11h45 13h30/17h15	9h00/11h45 13h30/17h15
<b>Horaires d'été Du 01/03 au 02/11</b>	9h00/11h45 14h00/18h15	Fermé	9h00/11h45 14h00/18h15	9h00/11h45	9h00/11h45 14h00/18h15	9h00/11h45 14h00/18h15

**Plateforme de compostage de Dangeau**  
Route de Saumeray / 06 33 95 18 52

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jendredi	Vendredi	Samedi
<b>Horaires d'hiver Du 02/11 au 29/02</b>	13h30/17h30	13h30/17h30	13h30/17h30	Fermé	13h30/17h30	9h30/12h00 13h30/17h30
<b>Horaires d'été Du 01/03 au 02/11</b>	9h30/12h00 14h00/18h30	14h00/18h30	14h00/18h30	14h00/18h30	14h00/18h30	9h30/12h00 14h00/18h30

**Le service du camion vert**

Si vous avez plus de 65 ans ou si vous disposez d'une carte d'invalidité, vous pouvez faire appel au service du camion vert de ramassage à domicile pour vos déchets végétaux courants de jardin. Conditions, tarifs et rendez-vous au **02 37 96 74 66**  
**Limité à 1 camion (8m<sup>3</sup>) ou 1 tonne (PTAC)**



**La collecte des pneus usagés**

Le SICTOM BBI organise une collecte ponctuelle de **pneus usagés pour les particuliers habitant sur le territoire du SICTOM** dans les déchèteries de Brou et Bonneval du **lundi 26 février 2024 au samedi 23 mars 2024**. Une opération sera réalisée en novembre sur Illiers-Combray

**Conditions de dépôts :**

- Limité à 4 pneus par foyer
- Uniquement des pneus déjantés, propres et entiers
- Types de pneus autorisés : véhicules légers (tourisme et camionnettes), pneus de 4x4, de quad, de motos et de scooters.



**Mémo Tri & Informations 2024**

**Le mot du président**

Depuis la simplification des consignes de tri, on a remarqué **une diminution de la quantité de déchets dans le bac gris** au profit d'une **augmentation des quantités collectées dans le bac jaune** qui seront ensuite recyclées. **Vous jouez le jeu, nous vous en remercions**. Afin de poursuivre dans cette lancée, il reste à travailler sur certaines erreurs de tri, et en particulier sur les déchets imbriqués, qui malheureusement seront incinérés. Pour cela, un rappel des consignes vous est présenté dans ce bulletin.

D'autre part, **à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024 tous les habitants devront disposer d'une solution de tri à la source pour leurs biodéchets**. Ces déchets représentent près de la moitié du contenu du bac gris et sont donc un enjeu majeur pour réduire la quantité de déchets incinérés. Le Sictom BBI a choisi de promouvoir le compostage en proposant des **composteurs individuels à tarif avantageux** et en déployant progressivement des **composteurs partagés sur l'ensemble de son territoire**.

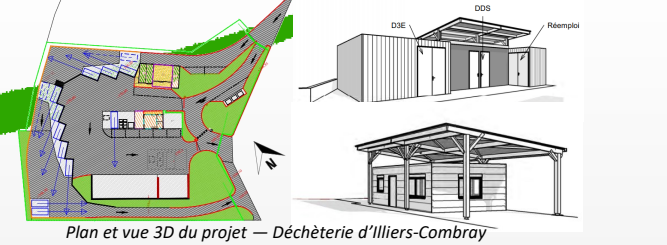
Bien à vous,  
 Pierre GIGOU, Président.



**Info travaux**

Le Sictom BBI va réaliser d'importants travaux à la déchèterie d'Illiers-Combray, dans le but de **l'agrandir et de fluidifier la circulation. Une nouvelle zone de dépôt à plat pour les végétaux et gravats, ainsi qu'une matériauthèque** (espace d'échange de matériaux entre particuliers) seront installées en complément des bennes habituelles.

Pendant la réalisation des travaux, dont le démarrage est prévu début janvier 2024 pour une durée de 4-5 mois, la **déchèterie sera fermée**. Vous êtes invités à reporter l'évacuation de vos déchets dans la mesure du possible. Les déchèteries de Brou et Bonneval, ainsi que la plateforme de compostage de Dangeau restent à votre disposition.



## En bref

- Tous les emballages en verre sont à jeter dans le bac vert : ce sont les pots, bouteilles, flacons, bocaux...
- Les emballages doivent être vidés et jetés en vrac.
- Il n'est pas nécessaire de les laver



## Les interdits



Vaisselle

Au compost ou en déchèterie



Déchets verts



Pots de fleur

## Dans le bac vert

Je mets en vrac :



Bocaux



Flacons



Pots de yaourt en verre



Bouteilles

## TOUS LES EMBALLAGES & TOUS LES PAPIERS SE TRIENT !



Enveloppes et papiers de bureau



Blisters



Petits emballages en aluminium



Journaux



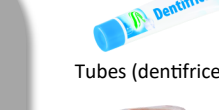
Suremballages en carton



Conserves



Barquettes en plastique



Tubes (dentifrice...)



Pots de yaourt



Revues et magazines



Boîtes en carton



Canettes



Bidons de lessive



Bouteilles et leur emballage

## Dans le bac jaune

Je mets en vrac :



Prospectus



Briques alimentaires



Couvercles en métal



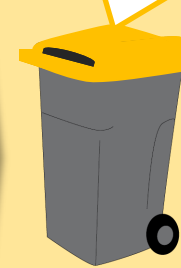
Bouteilles de lait



Sacs vides

## En bref

- Tous les autres emballages et tous les papiers se trient dans le bac jaune !
- Ils sont à jeter directement dans le bac, en vrac.
- Les emballages sont à jeter vides, et non imbriqués.



Vider les sacs et séparer les emballages permet au centre de tri de trier les différentes matières pour les recycler !

## Les interdits



Emballages imbriqués ou en sac



Emballages non vides

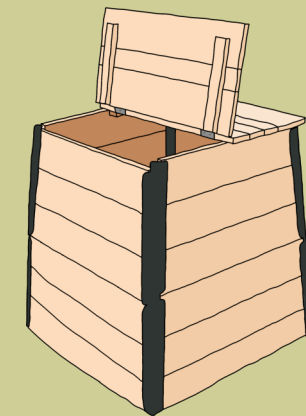
↳ Vider avant de les trier



Produits dangereux et autres objets

↳ En déchèterie

## Compostez vos biodéchets !



Transformez facilement vos biodéchets en engrais naturel très efficace grâce au compostage :

Déposez vos déchets alimentaires (épluchures, restes de repas), ainsi qu'une poignée de déchets secs (broyat, feuilles mortes, carton) dans votre composteur, puis mélangez en surface.

Vous pouvez également y valoriser vos déchets de jardin !

Commandez votre Composteur à prix réduit !

Composteurs de 300 L (bois ou plastique) : 20 €

Composteurs de 600 L (bois ou plastique) : 25 €

Pour plus d'informations, contactez nous au 02 37 96 74 66 ou par mail [contact@sictombbi.fr](mailto:contact@sictombbi.fr)

## Bon à savoir

Les composteurs ne sont pas la seule solution pour valoriser vos biodéchets !

Les lombricomposteurs permettent de valoriser les déchets alimentaires en intérieur, tandis que le compostage en tas permet d'absorber une grande quantité de déchets

Vous n'avez pas de jardin ? Le Compostage partagé est fait pour vous !

Mis en place en pied d'immeuble, ou sur des espaces verts au sein d'un quartier, les composteurs partagés permettent à plusieurs familles de composter au même endroit.

Chaque site dispose de trois bacs :

- un bac de maturation fermé, dans lequel le compost se décompose,
- un bac de broyat dans lequel sont stockées les matières sèches
- un bac d'apport dans lequel les habitants déposent leurs déchets alimentaires ainsi que du broyat.

Vous êtes intéressés ? Appelez nous au numéro ci-contre !



## La réglementation évolue

A partir du 1er janvier 2024, les collectivités devront proposer à tous les habitants une solution de tri des biodéchets. Le Sictom BBI vous propose des composteurs à prix réduits, et déploie le compostage partagé



Un doute ? Téléchargez l'appli Guide du Tri



## Dans le bac gris, en sac fermé :



Ce qui ne peut pas être trié est à jeter en sac fermé dans le bac gris.

Les épluchures et de nombreux autres biodéchets peuvent être compostés !